
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

D'AZAY-SUR-CHER

Procès-verbal du 7 avril 2021

L'an deux mil vingt et un le sept avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Azay-sur-Cher, légalement convoqué le 31 mars 2021, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Janick ALARY, Président.

Présents : Mesdames Patricia HULAK, Katia BOIS, Mireille de LA CROMPE, Katia PELTIER, Christine SACRISTAIN, Jocelyne ROUSSEAU, Fabienne AUJUMIER, Mireille ROUSSEAU, Martine GUIBERT et Mr. Daniel SIRIEIX.

Absents excusés : M. Martial AUGER

Absents : M. Charles BROSSET

A été élue secrétaire de séance, Madame Mireille de la CROMPE

1. Approbation du procès-verbal en date du 8 décembre 2020

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 décembre 2020 ayant été lu, l'Assemblée est invitée à formuler, éventuellement, ses observations.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration :

- **ACCEPTE** ce procès-verbal tel qu'il est transcrit et de le signer.

2. Compte de gestion 2020

Après s'être fait présenter le budget primitif 2020 et les décisions budgétaires modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que toutes les opérations sont régulières,

Considérant que les résultats, tant en final que dans les sections correspondantes, ne se trouvent différenciés,

- 1 – statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2 – statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3 – statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration :

- **DECLARE** que le compte de gestion du budget principal du Centre communal d'Action Sociale d'Azay-sur-Cher dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier de Vouvray, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3. Compte administratif 2020

Monsieur le Maire se retire pour le vote du compte administratif 2020.

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Madame Patricia HULAK, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale d'Azay-sur-Cher, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. Janick ALARY, Président, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VOTE** le compte administratif 2020, hors de la présence du Président ;
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses déficit	ou Recettes excédent	Dépenses déficit	ou Recettes excédent
Résultats reportés		1 788.92 €		
	13 925.86 €	19 608.63 €		
Totaux	13 925.86 €	21 397.55 €		
Résultats de clôture		7 471.69 €		
Restes à réaliser	570.94 €			
Résultats définitifs		7 471.69 €		

Monsieur Janick ALARY, Président, reprend la présidence.

4. Affectation du résultat 2020

Le Conseil d'Administration du CCAS,
Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2020 ce jour,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020,

Constatant que le Compte Administratif 2020 fait apparaître un excédent de
7 471.69 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents :

- **AFFECTE** le résultat de fonctionnement comme suit :
l'excédent reporté au compte 002

5. Budget primitif 2021

Monsieur le Président donne lecture des prévisions de dépenses et recettes de l'exercice 2021 qui s'équilibre comme suit :

- Fonctionnement :
 - Dépenses : 26 471.69 €
 - Recettes : 26 471.69 €
- Investissement :
 - Dépenses : 1 700.00 €
 - Recettes : 1 700.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents :

- **ADOpte** le Budget Primitif pour l'exercice 2021 tel que résumé ci-dessus.

6. Informations relatives à la campagne de vaccination contre le COVID-19 pour les plus de 75 ans

En Indre-et-Loire, la vaccination contre la Covid-19 s'intensifie avec l'ouverture de deux nouveaux centres grand public à Saint-Cyr-sur-Loire et Saint-Avertin en plus des six centres déjà ouverts depuis la mi-janvier (Tours, Joué lès Tours, Chinon, Neuillé-Pont-Pierre, Amboise et Loches).

La vaccination demeure un sujet très sensible pour les habitants d'Azay sur Cher notamment. Ainsi, la collectivité conjointement avec la ville de Montlouis, mène une action afin de permettre aux habitants d'Azay de plus de 75 ans, de pouvoir obtenir des rendez-vous au centre de vaccination d'Amboise. Des plages horaires ont été attribuées pour les communes du territoire intercommunal.

La liste des personnes vulnérables et/ou isolées de + de 75 ans établie pour les crises sanitaires liées à la canicule, au grand froid et le COVID depuis mars 2020, a été réactualisée. Les personnes ont été contactées principalement par téléphone mais aussi par des visites à domicile afin de connaître leurs difficultés pour se faire vacciner.

A ce jour, 139 personnes sont inscrites sur notre liste, 44 personnes intéressées par la démarche ont pu recevoir la première injection et sont en attente de la deuxième. Une vingtaine d'Azéens sont sur liste d'attente et 30 autres personnes se sont manifestées ces derniers jours pour nous informer de leur intéressement à cette action collective.

7. Mise en place du service itinérance France Services

Lancé en avril 2019, le réseau France Services a pour ambition de faciliter les démarches administratives de la population sur tout le territoire national et en priorité dans les zones rurales. Le mouvement s'est accéléré en Indre et Loire et notamment sur le territoire Touraine Est Vallées puisque la CCTEV a été retenue et fait partie des 4 premières labellisations en Indre et Loire.

L'objectif est de promouvoir le dispositif à l'échelle donc de la TEV sur 4 communes hors Montlouis sur Loire soit La Ville aux Dames, Larçay et Azay sur Cher.

Le service itinérance France Services se veut renforcer l'offre de services de 9 partenaires en un seul espace de proximité à l'échelle communale en accompagnant les usagers dans leurs démarches administratives au quotidien et assurer un accompagnement complet et une réponse à la demande.

Le dispositif France Services assure un accueil de qualité (savoir être notamment) de 1er niveau, accompagne globalement les usagers sur leurs problématiques, assure un lien avec les partenaires pour résoudre les situations les plus complexes, dynamise le label par des actions collectives répondant aux besoins du territoire et enfin, assure une confidentialité via des rendez-vous planifiés et une protection des données.

Ainsi, sur Azay-sur-Cher, une permanence sera assurée les mercredis de 9h à 12h à partir du 14 avril 2021. Les personnes intéressées pourront prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie qui assurera le lien avec Madame Audrey LEGENDRE agent d'accueil SMES/France Services de la ville de Montlouis qui assurera la permanence.

Une communication sera faite sur le site internet très prochainement, au sein des commerces d'Azay ainsi que dans le prochain 4 pages « Ô nouvelles d'Azay » dont la parution est prévue en mai/juin de cette année.

8. Informations diverses

- Formation socle « Mona-Lisa » : La formation socle a été conçue par les acteurs engagés dans la Mobilisation pour favoriser l'engagement bénévole, la création d'équipes citoyennes et leur mise en réseau sur les territoires. Elle a été co-construite par 5 acteurs signataires de la charte MONALISA :

- La Croix-Rouge française
- La Fédération des Centres Sociaux de France
- Les petits frères des Pauvres
- L'UFCV
- Le Secours Catholique

Mesdames.....ont pu bénéficier de cette formation en février dernier sur 2 jours et une troisième journée est prévue en juin prochain pour faire un bilan.

Monsieur le Maire propose qu'un groupe se constitue pour travailler sur la création d'une équipe citoyenne sur Azay sur Cher.

- « Merci Julie » : une nouvelle action intégralement financée par la conférence des financeurs et la CARSAT Centre Val de Loire a été mise en place. Ce dispositif appelé « merci Julie » réalise des visites à domicile afin d'évaluer les besoins en adaptation du logement et en aides techniques des retraités et ce, avec l'intervention d'ergothérapeutes. Un flyer sera mis à disposition à l'accueil de la mairie pour en informer les habitants.

L'ordre du jour étant clos, Monsieur le Président remercie le Conseil et lève la séance à 19h00.

*Validation au
Le secrétaire de séance,
Mireille de la CROMPE*